

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 06 mars 2017

Le six mars deux mil dix-sept à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 23 février 2017 s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM

de BARTILLAT (APREMONT SUR ALLIER)
MANCION, BONDOUX, AMIOT (COURS-les-BARRES)
HURABIELLE, LAINE-SEJOURNE, LORRE, LYON (CUFFY)
FLOUZAT (GERMIGNY-l'EXEMPT)
LAURENT, CHASSIN, JAUBERT, BOUQUELY (JOUET-sur-l'AUBOIS)
GIOT (LA CHAPELLE-HUGON)
DUCASTEL, MONNET, PERRIOT, RAUX, RENAUD, COMBEMOREL, GUILLAUX L. (arrivée 18h57), (LA GUERCHE-sur-l'AUBOIS)
OLLIER (LE CHAUTAY)
RENAULT (MARSEILLES-lès-AUBIGNY)
LIANO (MENETOU-COUTURE)
BLONDELET (ST HILAIRE DE GONDILLY)
SAUVAGNAT, RODRIGUES, ALBERT (TORTERON)

EXCUSES ayant donné procuration :

Mme MOREAU (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS) à M. DUCASTEL
M. GRILLON (MARSEILLES-lès-AUBIGNY) à M. RENault
M. RATILLON (MENETOU COUTURE) à M. LIANO

(Soit 28 membres titulaires et 3 procurations = 31 votants)

ASSISTAIT EGALEMENT SANS VOIX DELIBERATIVE :

Mme SAVARY (APREMONT SUR ALLIER)

EXCUSES :

Mme D'ETTORE (COURS-les-BARRES)
M. BEATRIX (GERMIGNY-l'EXEMPT)
Mme ROSAURO (JOUET-sur-l'AUBOIS)
M. GUILLAUX B. (LA GUERCHE-sur-l'AUBOIS)
M. MAZUR (LA CHAPELLE-HUGON)
M. de CHAMPS (ST HILAIRE DE GONDILLY)

ABSENTS :

M. MARCELOT (LA GUERCHE-sur-l'AUBOIS)

SECRETAIRE : Mme ALBERT

M. le Président accueille les participants et annonce les procurations établies par les délégués absents.
Le procès-verbal de la réunion du 20 février 2017 est adopté sans observation.

M.HURABIELLE propose d'ajouter à l'ordre du jour l'indemnité de conseil du comptable du trésor. Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité cette modification.

I/SIEGE SOCIAL

Délibération n° 4/2017

Monsieur le Président propose d'arrêter le plan de financement détaillé ci-dessous,

CONSTRUCTION DU SIEGE SOCIAL				
Plan de financement				
DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT	TAUX
Acquisition foncière	5 700,00			
Dépenses préliminaires (annonces...)	6 000,00	Fonds propres	335 680,00	30%
Travaux	900 140,00	Emprunt	223 786,00	20%
Concessionnaires	6 000,00			
somme à valoir pour hausse de prix	20 397,00	SUBVENTIONS		
imprévus et aléas techniques	31 505,00	DETR	559 466,00	50%
Assurance DO	10 198,00			
Prestations intellectuelles :				
AMO	25 000,00			
Architecte	119 692,00			
TOTAL	1 118 932,00		1 118 932,00	

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **ADOpte** le plan de financement tel que proposé
- **AUTORISE** le Président à solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DETR

II/ MODIFICATION TAUX INDEMNITES DE FONCTION

Délibération n° 5/2017

Considérant que les indemnités de fonction des élus doivent être calculées en référence à l'indice terminal de la fonction publique, soit l'indice 1022 à compter du 1er janvier 2017,

Sur proposition du Président,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **FIXE** le taux de l'indemnité du Président à 35 % de l'indice terminal de la Fonction Publique
- **FIXE** le taux de l'indemnité des vices-présidents à 19 % de l'indice terminal de la Fonction Publique
- **FIXE** au 1er Janvier 2017, la date d'application de la présente décision.

III/ INDEMNITE DE CONSEIL COMPTABLE DU TRESOR

Arrivée de Mme GUILLAUX

Délibération n° 6/2017

Monsieur le Président indique qu'il a reçu de M. l'Inspecteur des Finances Publique un décompte pour le versement de l'indemnité de conseil qui peut être alloué au Comptable Public pour l'année 2016 (669.77 € brut)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- DECIDE d'allouer au Comptable Public, l'indemnité de conseil au taux de 75 %

IV/ PROMOTION DU TOURISME

Délibération n° 7/2017

M. le Président rappelle que la CDC est compétente en matière de promotion touristique depuis le 01/01/17, il propose à l'Assemblée de prendre en charge

- le coût de l'adhésion annuelle de la commune d'APREMONT-sur-ALLIER pour le label « Plus beau village de France » (420 € /2017)
- Le coût de l'adhésion annuelle de la commune de LA GUERCHE-sur-l'AUBOIS pour le label « Station verte » (1379 €/2017)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **ADOpte** à l'unanimité des présents, la proposition du Président.
- **DECIDE** d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2017.

M. Hurabielle indique que l'avenir de la taxe de séjour est en suspens.

QUESTIONS DIVERSES

- Pays sud Nivernais prochaine réunion le 23/03 à Agglo de Nevers
- La Poste prochaine réunion le 7 mars à 10h
- Projet éolien à Saincaize Meauce (en face d'Apremont/Allier et site classé du Bec d'Allier)

Prochain Conseil Communautaire le 03/04/17

La séance est levée à 19 h 15

VU, le Président